

Communiqué de presse

Le 18 avril 2019

Semaine Européenne de la Vaccination du 24 au 30 avril 2019 En Bourgogne-Franche-Comté : Deux Villages Info Vaccination et les premiers résultats encourageants de l'obligation vaccinale

La Semaine Européenne de la Vaccination (SEV) se déroule du 24 au 30 avril. Cet événement constitue un temps fort pour l'ARS Bourgogne-Franche-Comté qui rappelle que la vaccination est la prévention la plus efficace contre de nombreuses maladies infectieuses. Ce constat simple s'inscrit au cœur de la campagne « *La meilleure protection, c'est la vaccination* », lancée par le Ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France. La semaine de la vaccination constitue un moment privilégié pour l'ARS et ses partenaires qui iront à la rencontre des habitants pour les informer et répondre à leurs interrogations sur les vaccinations. C'est également l'occasion d'observer des premiers résultats encourageants des 11 vaccinations obligatoires du petit enfant dans la région. La couverture vaccinale des nouveau-nés progresse, de même que les perceptions positives de leurs parents sur les bénéfices des vaccins.

Dans la continuité des actions en faveur des vaccinations, le Ministère des Solidarités de la Santé et Santé publique France lancent pour la première fois en France une grande campagne nationale de promotion de la vaccination. Sur un ton positif et mobilisateur, le thème « *La meilleure protection c'est la vaccination* » rappelle qu'il s'agit du moyen de prévention le plus efficace et le plus sûr contre de nombreuses maladies infectieuses potentiellement graves telles que les méningites, rougeole, la coqueluche et le tétanos. La campagne a pour objectifs de réaffirmer les bénéfices de la vaccination en vue de renforcer la confiance. Elle s'adresse à toute la population, en particulier aux parents de jeunes enfants. Elle s'appuie sur les professionnels de santé, sera diffusée à la télévision du 21 avril au 11 mai et visible sur le web, les réseaux sociaux et dans la presse nationale et régionale. En amont de son lancement, les professionnels de santé de la région, acteurs indispensables de la vaccination, ont été associés et ont reçu un courrier leur présentant la campagne de communication, ses enjeux, ses objectifs et les ressources dont ils disposent pour la relayer.

Villages Info Vaccination à Dijon et Besançon

À l'occasion de la SEV, l'Agence régionale de santé Bourgogne Franche-Comté et ses partenaires vous donnent rendez-vous sur les Villages Info Vaccination, mercredi 24 avril à Dijon et vendredi 26 avril à Besançon. Ce double événement dans des villes par ailleurs membres du réseau des villes-santé de l'OMS vise à informer le grand public sur les vaccinations à travers des animations pour petits et grands, des ateliers ludiques (quizz, vidéos...), des stands ...Surprises à la clé !

A Dijon, le Village s'installera place Darcy, de 10 heures à 18 heures, en présence de personnels du centre départemental de vaccination (CHU de Dijon). A Besançon, l'événement se tiendra Esplanade des Droits de l'Homme, de 10 heures à 18 heures également, avec l'appui de la direction hygiène santé de la Ville.



La confiance dans la vaccination progresse chez les Français et reste forte chez les professionnels de santé

La nécessité de faire reculer les maladies infectieuses a conduit les pouvoirs publics à étendre l'obligation vaccinale chez les enfants de moins de 2 ans. Pour les nourrissons nés à partir du 1^{er} janvier 2018, les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'*haemophilus influenzae b*, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole sont obligatoires avant l'âge de 2 ans. **Un peu plus d'un an après sa mise en œuvre, la quasi-totalité (95%) des parents d'enfants nés en 2017 et en 2018 ont entendu parler de ces nouvelles obligations et deux tiers déclarent y être favorables.** Les perceptions et opinions des jeunes parents sur la vaccination et ses bénéfices progressent positivement. Cela peut s'expliquer par les efforts de communication déployés par les pouvoirs publics, les partenaires nationaux et les professionnels de santé et de la petite enfance. Toutefois, si 95% a entendu parler de cette loi, près de la moitié ne la connaît pas dans le détail (47%). L'information et la pédagogie doivent donc se poursuivre à long terme pour expliquer ces nouvelles obligations et rassurer les parents sur la sûreté et l'efficacité des vaccins concernés.

L'adhésion des professionnels de santé à la vaccination et aux nouvelles vaccinations obligatoires est également élevée. Selon une enquête menée par internet aux mois de février et mars 2019 auprès de 758 médecins généralistes, la proportion de ces professionnels favorables à la vaccination en général atteint 99%. **Quant à l'élargissement des obligations vaccinales, elle est perçue de manière positive par 75 % des médecins généralistes. De même, la quasi-totalité des pédiatres répondants à une enquête menée par l'Association française de pédiatrie ambulatoire (AFPA) considère les vaccinations obligatoires comme positives (96%),** ayant facilité leur relation avec les parents (77%) et diminué la réticence des parents vis-à-vis de la vaccination (69%).

Des premiers effets positifs des obligations vaccinales sur la protection de la population de la région Bourgogne-Franche-Comté

Santé publique France a comparé les couvertures vaccinales à 7 mois des nourrissons nés entre janvier et mai 2018, avec celles des nourrissons nés entre janvier et mai 2017, pour les vaccinations contre la coqueluche, l'*Haemophilus influenzae* de type b, l'hépatite B, le pneumocoque et le méningocoque C.

La couverture vaccinale contre ces maladies infectieuses a connu une **nette amélioration dans la région** avec :

- ✓ **+ 41,6 points de couverture vaccinale de la 1^{ère} dose du vaccin contre le méningocoque C.**
Elle est passée de 29,9 % en 2017 à 71,5 % en 2018. Cette amélioration de la couverture vaccinale a très vraisemblablement contribué à la diminution de l'incidence des infections invasives dues à ce germe, de moins 38 % en France entre 2017 et 2018. La baisse est particulièrement visible chez les nourrissons âgés de moins de un an.
- ✓ **+ 5,3 points pour l'utilisation du vaccin hexavalent** (diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, hépatite B et infections à *Haemophilus influenzae* de type b) **pour au moins une dose.**
Le pourcentage d'utilisation est passé de 93,2 % en 2017 à 98,5 % en 2018.
- ✓ **+ 1,7 point de couverture vaccinale de la 1^{ère} dose du vaccin contre le pneumocoque.**
Elle est passée de 97,6 % en 2017 à 99,3 % en 2018.

Les couvertures vaccinales s'améliorent également chez les enfants nés avant l'entrée en application de la loi :

- ✓ + 0,6 à + 2,8 points selon les départements pour la couverture de la première dose du **vaccin ROR** (rougeole oreillons rubéole) chez les enfants ayant eu 12 mois en 2018 (85,3 % à 89,1 %) en comparaison avec celle des enfants ayant eu 12 mois en 2017 (83,1 % à 88,3 %)
- ✓ +3,6 points de couverture vaccinale pour la première dose du **vaccin HPV** (papillomavirus humains) chez les jeunes filles qui ont eu 15 ans en 2018 (nées en 2003) avec 31,3% par rapport aux jeunes filles qui ont eu 15 ans l'année précédente (nées en 2002) avec 27,7 % de couverture.

L'Agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté et ses partenaires restent engagés ensemble et dans la durée pour restaurer la confiance des Français dans la vaccination.

Professionnels de santé et de la petite enfance : tous sont mobilisés au quotidien dans la lutte contre les maladies infectieuses. Leur soutien est essentiel pour promouvoir la vaccination et améliorer la protection collective contre des maladies potentiellement graves. Cette campagne doit les y aider, tout en facilitant le dialogue avec les patients.



Lien pour voir la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=r6HdpacO8F0&feature=youtu.be>

Pour en savoir plus :

> Toutes les informations sur les vaccinations sont à retrouver sur <https://vaccination-info-service.fr/>

> Bulletin de santé publique de Bourgogne-Franche-Comté (en bas de page) :

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/semaine-europeenne-de-la-vaccination-la-bourgogne-franche-comte-se-mobilise>

Contacts presse

Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 - Matthieu Humez : 01 41 79 69 61

Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66 - Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48



@santepubliquefrance



@santepubliquefrance

ARS Bourgogne-Franche-Comté – ars-bfc-presse@ars.sante.fr

Lauranne Cournault : 03 80 41 99 94